

Comment les entreprises françaises font-elles varier leur niveau d'emploi ?

Richard Duhautois, Héroïse Petit

La diffusion des contrats courts ou la multiplication des mobilités professionnelles sont des phénomènes couramment discutés, surtout quand il s'agit de justifier ou critiquer les réformes du marché du travail. Pour autant, on connaît encore très mal les pratiques d'entreprise en la matière. C'est dans ce contexte que ce numéro de *Connaissance de L'Emploi* tente de mieux comprendre par quels mouvements d'entrées et sorties de salariés les entreprises françaises ajustent leur niveau d'emploi.

Sur une année, alors que le niveau d'emploi est stable dans la très grande majorité des établissements, les mouvements d'entrées et sorties de salariés sont massifs (représentant près de 4 salariés sur 10). Ces mouvements sont d'autant plus nombreux que l'emploi varie dans l'établissement mais les dynamiques sont très différentes selon qu'il s'agit de CDI ou de CDD. Les mouvements de CDD se multiplient lorsque le niveau d'emploi change (que ce soit à la hausse ou à la baisse). Les mouvements de CDI sont moins nombreux mais ils ont un rôle clef dans la détermination du sens de variation des effectifs et un rôle particulièrement fort dans les contextes de baisse d'effectif.

+ [Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

13 septembre 2022

[+ Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/comment-les-entreprises-francaises-font-elles-varier-leur-ni>